

- ② Déchetterie de Prémilhat
- ③ Les composteurs
- ④ Gaspillage alimentaire
- ⑤ Caractérisation des OMR
- ⑥ Le jeu du tri

- ⑦ Distribution des sacs jaunes
- ⑧ Association Pénélope
- ⑨ Calendrier Tritou'mobile
- ⑩ Calendrier sacs jaunes
- ⑫ Cuisine anti gaspi

Très bonne année
2015 à tous !!!



Après les fêtes, n'oubliez
pas de trier vos verres !
Merci.

Travaux d'agrandissement

Sur la déchetterie de Prémilhat



Après Domérat et Commentry, c'est au tour de Prémilhat de bénéficier du programme de rénovation des déchetteries démarré par le SICTOM en 2012.



À l'instar de ses consœurs, la déchetterie de Prémilhat, construite en 1997, a ainsi vu ses quais rénovés et agrandis. 4 nouvelles bennes peuvent ainsi être disposées, augmentant les capacités d'accueil de la structure, de plus en plus fréquentée.

L'autre objectif : anticiper l'arrivée de nouvelles filières comme l'« ameublement » (mobilier intérieur et extérieur, literie...), déjà en place sur Commentry depuis juillet.

La communication sur le site a, elle aussi, bénéficié de ces investissements. Des panneaux signalétiques ont été apposés pour vous informer sur les déchets admis ainsi que leur devenir.

Enfin, des rails de guidage fixés au sol faciliteront, quant à eux, le travail de nos agents de collecte en permettant une dépose plus aisée des bennes.



Ces travaux, dont le montant s'élève à 442 342 € TTC, sont subventionnés à 30% du montant HT par l'ADEME*.



* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Les composteurs



Le composteur en pin "Douglas naturel" :

Le Douglas est reconnu comme un bois qui résiste au temps et pour ses excellentes propriétés mécaniques.

Sa densité supérieure au sapin et à l'épicéa, 500 kg/m³ en moyenne, lui confère une dureté exceptionnelle.

Hauteur : 89 cm

Largeur : 80 cm

Profondeur : 55 cm

Poids : 35 kg

Surface au sol : 0.64 m²



Le composteur en plastique recyclé est stabilisé aux U.V.

Il est garanti 5 ans et a une durée de vie de 10 ans.

Dimension de l'ouverture totale : ø 50 cm.

Largeur en haut : 53 cm

largeur en bas : 82 cm

Hauteur : 102.5 cm

Poids : 16 kg

Surface au sol : 0.67 m²



Nouveau !!!

Le composteur en plastique recyclé est stabilisé aux U.V.

Il est garanti 5 ans et a une durée de vie de 10 ans.

Dimension de l'ouverture totale : ø 87 cm.

Largeur en haut : 106 cm

largeur en bas : 126 cm

Hauteur : 79 cm

Poids : 22 kg

Surface au sol : 1.3 m²



Le bio seau, l'outil indispensable au compostage individuel.

Il est composé de 20% de plastique recyclé.

Il vous aidera à transporter vos déchets de la cuisine jusqu'au composteur.

Largeur : 22.5 cm

Profondeur : 27.5 cm

Hauteur : 30 cm

Il est garanti 3 ans.

Si vous souhaitez acquérir un composteur, ou obtenir des informations sur le compostage, n'hésitez pas à téléphoner au 04.70.64.23.80 et demandez notre maître composteur.

Le gaspillage alimentaire



Les 10 gestes antigaspi

- Acheter en quantité adaptée et planifier ses repas
- Acheter les produits frais en dernier
- Respecter la chaîne du froid
- Bien lire les étiquettes et faire la différence entre DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- Ranger logiquement les aliments dans le réfrigérateur et le nettoyer régulièrement
- Congeler pour mieux conserver ses aliments
- Accomoder les restes
- A la cantine, au restaurant ou chez soi, ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre
- A la fin du repas, jeter uniquement les aliments ou les restes qui ne peuvent pas être conservés
- Partager les fruits, légumes, ou les restes entre amis ou en famille



Caractérisation des ordures ménagères



Une caractérisation consiste à trier les ordures ménagères afin d'en connaître la composition globale, à identifier les déchets indésirables en trop grandes quantités. Ceci nous permet de mener des opérations spécifiques pour améliorer la qualité des déchets enfouis.

Il s'agira plus particulièrement de déterminer :

- le taux des emballages recyclables encore présents
- le taux de verre
- le taux de la fraction fermentescible (déchets verts, épluchures de légumes ...).

Une première caractérisation a eu lieu en 2012 pour déterminer le contenu de nos poubelles état zéro).

Nous en avons effectué une 2ème du 20 au 24 octobre 2014, afin de voir si les actions menées jusqu'à présent ont eu un effet sur le contenu de nos poubelles.



Nous avons trié les déchets de différents secteurs : urbains, semi urbains, ruraux, habitats collectifs et hyper centre.

Résultats :

- Tous secteurs confondus, augmentation des déchets alimentaires et des produits non consommés encore emballés, avec un record pour l'habitat collectif.
- Très fort taux de déchets de jardins (19,4% contre 3,86% en national) pour le semi urbain.
- De nombreux textiles sur le rural, l'hyper centre et l'habitat collectif, ce qui indique que le réflexe des bornes de collecte n'est pas encore acquis.
- Taux du verre élevé surtout dans l'hyper centre (10,1%).

Si l'on effectue une simulation des coûts du verre :

Tous secteurs confondus nous avons une moyenne de **6,88%** de verre dans nos poubelles.

Tonnage ordures ménagères 2013 = 27 735 tonnes

Soit **1908** tonnes de verre présentes dans nos poubelles.

Coût d'1 tonne de verre dans les Ordures Ménagères = 246,44€/t (collecte + traitement + TGAP*)

soit pour 1908 tonnes : 470 207,52 €

Coût d'1 tonne de verre dans la colonne à verre = 12,80€/t (collecte - revente - soutien Eco-Emballages)

Soit 1908 tonnes de verre triées = 24 422,40 €

Si la totalité du verre était triée nous pourrions espérer

une économie de 445 785,12 €.

Soit l'équivalent de la rénovation de la déchetterie de Prémilhat.

*TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

** OM : Ordures ménagères

Le jeu du tri

Associez les déchets à la bonne poubelle (attention plusieurs réponses possibles), et reportez-vous au bas de la page pour connaître votre résultat.

Les poubelles



Les déchets



Résultats :

1 AD - 2 C - 3 AD - 4 AD - 5 AD - 6 AD - 7 AD - 8 E - 9 AD - 10 C - 11 AD - 12 C - 13 AD - 14 AD - 15 E - 16 C - 17 E - 18 AD - 19 BD - 20 E - 21 AD - 22 E - 23 AD - 24 AD - 25 E - 26 E - 27 AD - 28 BD - 29 AD - 30 E

1 point par bonne réponse

EXPERT

de 21 à 30 points

Bravo !!! Vous triez et connaissez bien les déchets. Vous êtes attentif au devenir de la planète.

Continuez, et, aidez les autres à avoir la même démarche.

CONFIRMÉ

de 11 à 20 points

Bien, vous êtes un bon écocitoyen, même s'il y a encore des améliorations à apporter. Poursuivez vos efforts, vous êtes sur la bonne voie.

DÉBUTANT

de 0 à 10 points

Il faut faire plus attention. Vous n'êtes pas très motivé, mais il ne manque pas grand chose pour vous y mettre.

Allez courage !!!
Le tri c'est facile.

Distribution des sacs jaunes pour 2015

Lors du passage de la Tritou'mobile de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 pour les communes suivantes :

- | | |
|------------------------|--|
| - BÉZENET : | - mercredi 28 janvier - jeudi 23 avril - mercredi 22 juillet - vendredi 23 octobre |
| - CHAMBLET : | - mardi 13 janvier - mercredi 8 avril - samedi 4 juillet - mardi 6 octobre |
| - DOYET : | - mardi 27 janvier - mercredi 22 avril - mardi 21 juillet - samedi 24 octobre |
| - DURDAT-LAREQUILLE : | - vendredi 20 février - mardi 19 mai - lundi 17 août - samedi 14 novembre |
| - HURIEL : | - mercredi 18 mars - mardi 16 juin - samedi 12 septembre - vendredi 4 décembre |
| - LAVAUT-SAINTE-ANNE : | - vendredi 6 mars - mercredi 3 juin - lundi 31 août - samedi 28 novembre |
| - MALICORNE : | - samedi 14 février - mercredi 13 mai - mardi 11 août - vendredi 6 novembre |
| - NÉRIS-LES-BAINS : | - lundi 23 février - mercredi 20 mai - mardi 18 août - jeudi 12 novembre |
| - QUINSSAINES : | - mercredi 11 mars - lundi 8 juin - samedi 5 septembre - mercredi 2 décembre |
| - SAINT-ANGEL : | - lundi 12 janvier - mardi 7 avril - vendredi 3 juillet - samedi 3 octobre |
| - VAUX : | - lundi 5 janvier - samedi 4 avril - lundi 29 juin - lundi 28 septembre |
| - VILLEBRET : | - samedi 21 février - jeudi 21 mai - mercredi 19 août - lundi 16 novembre |

Sur les déchetteries fixes pour les communes de :

- | | |
|-----------------------------|---|
| - COSNE-D'ALLIER : | - déchetterie "Le champs de l'Etang", les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. |
| - MARCILLAT-EN-COMBRAILLE : | - déchetterie Route de Saint-Fargeol, les lundis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. |
| - MONTMARSAULT : | - déchetterie Route de Villefranche, les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. |

Dans des salles mises à disposition par les communes pour :

- | | |
|------------------|--|
| - DÉSSERTINES : | - mardi 31 mars de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle de Marmignolles, place Gérard Philippe
- vendredi 6 novembre de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Espace François Mitterrand, rue Joliot Curie |
| - DOMÉRAT : | - mardi 24 mars et jeudi 5 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h - Centre Albert Poncet, Bd Victor Hugo |
| - COMMENTRY : | - jeudi 26 mars et jeudi 12 novembre de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 - salle Fernand Lafanechère, place de Stalingrad |
| - MONTLUCON : | - lundi 23 mars de 10h à 16h - salle Robert Lebourg, rue de la Presle
- jeudi 2 avril de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 - salle de Fontbouillant, 4 rue Serge Gras
- mardi 3 novembre de 10h à 16h - salle C26, en face du théâtre côté médiathèque, rue des Faucheroux
- lundi 9 novembre de 10h à 16h - salle Roberg Lebourg, rue de la Presle |
| - PRÉMILHAT : | - lundi 30 mars et lundi 2 novembre de 10h à 12h et 13h30 à 16h30 - salle du conseil en mairie |
| - SAINT-VICTOR : | - vendredi 27 mars et mardi 10 novembre de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 - salle associative à côté de la mairie |

Vos mairies respectives peuvent également vous dépanner d'un rouleau au cours de l'année.

ATTENTION

Vos sacs vous seront remis, uniquement, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Association Pénélope

L'association PENELOPE est un atelier d'insertion par l'activité économique, située à Montluçon Rue Ernest Montuses. Elle récupère et valorise les textiles donnés par des particuliers, des magasins (déstockage), et des associations. Elle propose un certain nombre de services dans le domaine du textile, tel que le lavage, le repassage, la retouche, la vente en magasins...

Les dons de textiles sont donc essentiels pour le fonctionnement de cette association.

Des bornes sont à disposition sur les déchetteries et les communes avoisinantes.

Quoi donner ?

LE TEXTILE ET L'HABILLEMENT, récent, ancien, neuf ou usé, à la mode ou démodés :

- Vêtements, manteaux, lainage,
- Vêtements de travail, vêtements spécifiques (ski ...),
- Vêtements rétro, folkloriques, déguisements,
- Robes et costumes de mariés,
- Layette,
- Draps, couvertures, couettes, édredons, oreillers...,
- Coupons de tissus,
- Chaussures, bottes, baskets,
- Chapeaux, casquettes, bonnets, écharpes,
- Ceintures, bijoux,
- Sacs, besaces, valises, sacs à dos, sacs de sports,
- Pelotes de laine, matériels de mercerie,
- Petits bibelots, accessoires divers.



Qu'en font-ils ?

30% seront rénovés directement dans l'atelier :

- Choisis, lavés, repassés, retouchés ils seront revendus dans leurs magasins à petits prix,
- Transformés en costumes, ils seront proposés dans leur espace location de costumes et déguisements,
- Restylisés et retravaillés par leurs couturières, ils constitueront leur mini collection bi-annuelle : la griffe "tissons la solidarité",
- Détournés, ils serviront pour la création d'objets divers et pour l'animation d'ateliers créatifs autour du textile,
- Draps et tee-shirts en cotons usés, lavés et découpés, deviendront des chiffons d'essuyage pour les industriels et garagistes.

65% seront orientés vers une filière extérieure de recyclage

- Vente à l'export
- Effilochage pour transformation : cartons, rembourrage de sièges de voitures, isolants thermiques ...

SEULEMENT 5% ne sont pas valorisés.

**Alors n'hésitez plus et déposez vos textiles dans les bornes Pénélope !
Merci pour eux !**

Calendrier 2015 de la déchetterie mobile

Archignat	samedi 14 mars	vendredi 12 juin	mercredi 9 septembre	mardi 8 décembre
Arpheuilles-St-Priest	mardi 24 février	vendredi 22 mai	jeudi 20 août	mardi 17 novembre
Beaune-d'Allier	mardi 10 février	jeudi 7 mai	mercredi 5 août	mardi 3 novembre
Bezenet	mercredi 28 janvier	jeudi 23 avril	mercredi 22 juillet	vendredi 23 octobre
Bizeneuille	jeudi 15 janvier	vendredi 10 avril	mardi 7 juillet	jeudi 8 octobre
Blomard	vendredi 6 février	lundi 4 mai	vendredi 31 juillet	vendredi 30 octobre
Buxières-les-Mines	samedi 24 janvier	mercredi 15 avril	jeudi 16 juillet	vendredi 16 octobre
Chamberat	vendredi 20 mars	mercredi 17 juin	lundi 14 septembre	samedi 12 décembre
Chamblet	mardi 13 janvier	mercredi 8 avril	samedi 4 juillet	mardi 6 octobre
Chappes	samedi 31 janvier	lundi 27 avril	lundi 27 juillet	mardi 20 octobre
Chavenon	lundi 2 février	mardi 28 avril	mardi 28 juillet	lundi 26 octobre
Chazemais	samedi 28 mars	vendredi 26 juin	mercredi 23 septembre	vendredi 18 décembre
Colombier	lundi 16 février	vendredi 15 mai	mercredi 12 août	lundi 9 novembre
Courçais	jeudi 26 mars	mardi 23 juin	lundi 21 septembre	jeudi 17 décembre
Deneuille-les-Mines	mercredi 14 janvier	jeudi 9 avril	lundi 6 juillet	mercredi 7 octobre
Désertines	vendredi 9 janvier	mardi 31 mars	mercredi 1 ^{er} juillet	samedi 26 septembre
Doyet	mardi 27 janvier	mercredi 22 avril	mardi 21 juillet	samedi 24 octobre
Durdât-Larequille	vendredi 20 février	mardi 19 mai	lundi 17 août	samedi 14 novembre
Estivareilles	mardi 6 janvier	vendredi 3 avril	mardi 30 juin	mardi 29 septembre
Herisson	lundi 19 janvier	lundi 20 avril	vendredi 10 juillet	samedi 10 octobre
Huriel	mercredi 18 mars	mardi 16 juin	samedi 12 septembre Beaumont	vendredi 4 décembre
Hyds	vendredi 13 février	mardi 12 mai	lundi 10 août	jeudi 5 novembre
La-Celle	mardi 17 février	samedi 16 mai	jeudi 13 août	mardi 10 novembre
La-Chapelaude	mardi 17 mars	lundi 15 juin	vendredi 11 septembre	samedi 5 décembre
Lamaids	mardi 10 mars	samedi 6 juin	vendredi 4 septembre	mardi 1 ^{er} décembre
La-Petite-Marche	jeudi 26 février	samedi 23 mai	lundi 24 août	jeudi 19 novembre
Lavault-Sainte-Anne	vendredi 6 mars	mercredi 3 juin	lundi 31 août	samedi 28 novembre
Lignerolles	samedi 7 mars	jeudi 4 juin	mardi 1 ^{er} septembre	vendredi 27 novembre
Louroux-Bourbonnais	mardi 20 janvier	samedi 18 avril	lundi 13 juillet	mardi 13 octobre
Louroux-de-Beaune	mercredi 11 février	samedi 9 mai	jeudi 6 août	mercredi 4 novembre
Louroux-Hodement	vendredi 16 janvier	samedi 11 avril	mercredi 8 juillet	vendredi 9 octobre
Malicorne	samedi 14 février	mercredi 13 mai	mardi 11 août	vendredi 6 novembre
Mazirat	lundi 2 mars	lundi 1 ^{er} juin	jeudi 27 août	samedi 21 novembre
Mesples	samedi 21 mars	jeudi 18 juin	mardi 15 septembre	vendredi 11 décembre
Montvicq	jeudi 12 février	lundi 11 mai	vendredi 7 août	samedi 7 novembre
Murat	mardi 3 février	mercredi 29 avril	mercredi 29 juillet	mardi 27 octobre
Néris-les-Bains	lundi 23 février	mercredi 20 mai	mardi 18 août	jeudi 12 novembre
Quinssaines	mercredi 11 mars	lundi 8 juin	samedi 5 septembre	mercredi 2 décembre
Ronnet	mercredi 18 février	lundi 18 mai	vendredi 14 août	vendredi 13 novembre
Saint-Angel	lundi 12 janvier	mardi 7 avril	vendredi 3 juillet	samedi 3 octobre
Saint-Bonnet-de-Four	lundi 9 février	mercredi 6 mai	mardi 4 août	samedi 31 octobre
Saint-Désiré	vendredi 27 mars	mercredi 24 juin	mardi 22 septembre	samedi 19 décembre
Saint-Eloy-d'Allier	mercredi 25 mars	lundi 22 juin	samedi 19 septembre	mercredi 16 décembre
Sainte-Therence	mardi 3 mars	samedi 30 mai	vendredi 28 août	mardi 24 novembre
Saint-Fargeol	vendredi 27 février	mercredi 27 mai	mardi 25 août	vendredi 20 novembre
Saint-Genest	mercredi 4 mars	mardi 2 juin	samedi 29 août	mercredi 25 novembre
Saint-Marcel-en-Marcillat	samedi 28 février	vendredi 29 mai	mercredi 26 août	lundi 23 novembre
Saint-Marcel-en-Murat	mercredi 4 février	samedi 2 mai	jeudi 30 juillet	mercredi 28 octobre
Saint-Martinien	jeudi 12 mars	mardi 9 juin	lundi 7 septembre	jeudi 3 décembre
Saint-Palais	lundi 23 mars	vendredi 19 juin	mercredi 16 septembre	lundi 14 décembre
Saint-Priest-en-Murat	vendredi 30 janvier	vendredi 24 avril	vendredi 24 juillet	jeudi 22 octobre
Saint-Sauvier	lundi 16 mars	samedi 13 juin	jeudi 10 septembre	mercredi 9 décembre
Saint-Victor	mercredi 7 janvier	mercredi 1 ^{er} avril	samedi 27 juin	mercredi 30 septembre
Sauvagny	lundi 26 janvier	lundi 13 avril	lundi 20 juillet	samedi 17 octobre
Sazeret	jeudi 29 janvier	samedi 25 avril	jeudi 23 juillet	mercredi 21 octobre
Teillet-Argenty	lundi 9 mars	vendredi 5 juin	mercredi 2 septembre	lundi 30 novembre
Terjat	mercredi 25 février	mardi 26 mai	vendredi 21 août	mercredi 18 novembre
Tortezais	vendredi 23 janvier	mardi 14 avril	vendredi 17 juillet	lundi 19 octobre
Treignat	vendredi 13 mars	mercredi 10 juin	mardi 8 septembre	lundi 7 décembre
Vaux	lundi 5 janvier	samedi 4 avril	lundi 29 juin	lundi 28 septembre
Venas	samedi 17 janvier	mardi 21 avril	jeudi 9 juillet	lundi 12 octobre
Verneix	samedi 10 janvier	lundi 30 mars	jeudi 2 juillet	vendredi 2 octobre
Vernusse	samedi 7 février	mardi 5 mai	lundi 3 août	lundi 2 novembre
Vieure	mercredi 21 janvier	vendredi 17 avril	mercredi 15 juillet	mercredi 14 octobre
Villebret	samedi 21 février	jeudi 21 mai	mercredi 19 août	lundi 16 novembre
Viplaix	mardi 24 mars	samedi 20 juin	vendredi 18 septembre	mardi 15 décembre

Horaires d'ouverture : 10h-12h30 et 13h30-17h

Le ramassage des sacs jaunes



BEZENET : jeudi semaine paire
CHAMBLET : lundi semaine impaire
COMMENTRY : tous les mercredis
COMMENTRY pour les rues citées ci-contre : tous les lundis
COSNE-D'ALLIER : mardi semaine impaire
DESERTINES : tous les vendredis
DOMERAT secteur 1 : lundi semaine paire
DOMERAT secteur 2 : mardi semaine paire
DOMERAT Le cros : jeudi semaine paire
DOMERAT Bressolles : jeudi semaine impaire
DOYET : jeudi semaine paire
DURDAT-LAREQUILLE : jeudi semaine impaire
DURDAT-LAREQUILLE Le Tillou : lundi semaine paire
HURIEL : lundi semaine impaire
LAVAUT-SAINTE-ANNE : lundi semaine impaire
MALICORNE : mardi semaine paire
MALICORNE La Brande : tous les mercredis
MARCILLAT-EN-COMBRAILLE : mercredi semaine paire
MONTLUCON secteur 1 : tous les lundis
MONTLUCON secteur 2 : tous les mardis
MONTLUCON secteur 3 : tous les mercredis
MONTLUCON secteur 4 : tous les jeudis
MONTLUCON secteur 5 : tous les vendredis
MONTLUCON secteur 6 : jeudi semaine paire
MONTLUCON secteur 7 : jeudi semaine impaire
MONTMARAULT : mardi semaine paire
NERIS-LES-BAINS : tous les jeudis
PREMILHAT : jeudi semaine impaire
QUINSSAINES : mercredi semaine impaire
SAINT-ANGEL : lundi semaine impaire
SAINT-VICTOR : mardi semaine impaire
VAUX : mardi semaine impaire
VILLEBRET : lundi semaine paire

Rue de la Commune de Paris
Rue Jean Moulin
Rue de la Folie
Le Clos du Puits
Route des Ferrières
Cité des Brulés
Rue de la Pêcheurie
Rue Henri Ribière
Rue Abel Gance
Rue des Soupirs
Rue du Chemin de Fer
Rue de l'Embarcadère
Rue Henri Châtain
Rue du Progrès
Cité des Buissons
Les Brûlés
Rue Daniel
Rue de la Brande
Rue Jean Alexis Bayet
Lotissement de la Briquetterie

Reportez-vous au
calendrier joint.

Les secteurs n'ont pas changé mais si vous ne vous souvenez pas,
contactez-nous au :

APPEL GRATUIT
N° VERT 0 800 500 271

Semaine paire = semaine 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, et 52

Semaine impaire = semaine 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49 et 51

1er semestre 2015

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
J 1		D 1		D 1		M 1		V 1		L 1	
V 2	Semaine 1	L 2		L 2		J 2	Semaine 14	S 2		M 2	
S 3		M 3		M 3		V 3		D 3		M 3	Semaine 23
D 4		M 4	Semaine 6	M 4	Semaine 10	S 4		L 4		J 4	
L 5		J 5		J 5		D 5		M 5		V 5	
M 6		V 6		V 6		L 6		M 6		S 6	
M 7	Semaine 2	S 7		S 7		M 7		J 7	Semaine 19	D 7	
J 8		D 8		D 8		M 8		V 8		L 8	
V 9		L 9		L 9		J 9	Semaine 15	S 9		M 9	
S 10		M 10		M 10		V 10		D 10		M 10	Semaine 24
D 11		M 11	Semaine 7	M 11	Semaine 11	S 11		L 11		J 11	
L 12		J 12		J 12		D 12		M 12		V 12	
M 13		V 13		V 13		L 13		M 13		S 13	
M 14	Semaine 3	S 14		S 14		M 14		J 14	Semaine 20	D 14	
J 15		D 15		D 15		M 15		V 15		L 15	
V 16		L 16		L 16		J 16	Semaine 16	S 16		M 16	
S 17		M 17		M 17		V 17		D 17		M 17	
D 18		M 18	Semaine 8	M 18	Semaine 12	S 18		L 18		J 18	Semaine 25
L 19		J 19		J 19		D 19		M 19		V 19	
M 20		V 20		V 20		L 20		M 20		S 20	
M 21	Semaine 4	S 21		S 21		M 21		J 21	Semaine 21	D 21	
J 22		D 22		D 22		M 22		V 22		L 22	
V 23		L 23		L 23		J 23	Semaine 17	S 23		M 23	
S 24		M 24		M 24		V 24		D 24		M 24	
D 25		M 25	Semaine 9	M 25	Semaine 13	S 25		L 25		J 25	Semaine 26
L 26		J 26		J 26		D 26		M 26		V 26	
M 27		V 27		V 27		L 27		M 27		S 27	
M 28	Semaine 5	S 28		S 28		M 28		J 28	Semaine 22	D 28	
J 29				D 29		M 29		V 29		L 29	
V 30				L 30		J 30	Semaine 18	S 30		M 30	
S 31				M 31				D 31			

2ème semestre 2015

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1		S 1		M 1		J 1		D 1		M 1	
J 2	Semaine 27	D 2		M 2	Semaine 36	V 2		L 2		M 2	
V 3		L 3		J 3		S 3		M 3		J 3	Semaine 49
S 4		M 4		V 4		D 4		M 4	Semaine 45	V 4	
D 5		M 5	Semaine 32	S 5		L 5		J 5		S 5	
L 6		J 6		D 6		M 6		V 6		D 6	
M 7		V 7		L 7		M 7		S 7		L 7	
M 8	Semaine 28	S 8		M 8		J 8	Semaine 41	D 8		M 8	
J 9		D 9		M 9	Semaine 37	V 9		L 9		M 9	
V 10		L 10		J 10		S 10		M 10		J 10	Semaine 50
S 11		M 11		V 11		D 11		M 11		V 11	
D 12		M 12	Semaine 33	S 12		L 12		J 12	Semaine 46	S 12	
L 13		J 13		D 13		M 13		V 13		D 13	
M 14		V 14		L 14		M 14		S 14		L 14	
M 15	Semaine 29	S 15		M 15		J 15	Semaine 42	D 15		M 15	
J 16		D 16		M 16	Semaine 38	V 16		L 16		M 16	
V 17		L 17		J 17		S 17		M 17		J 17	Semaine 51
S 18		M 18		V 18		D 18		M 18		V 18	
D 19		M 19	Semaine 34	S 19		L 19		J 19	Semaine 47	S 19	
L 20		J 20		D 20		M 20		V 20		D 20	
M 21		V 21		L 21		M 21		S 21		L 21	
M 22	Semaine 30	S 22		M 22		J 22	Semaine 43	D 22		M 22	
J 23		D 23		M 23	Semaine 39	V 23		L 23		M 23	
V 24		L 24		J 24		S 24		M 24		J 24	Semaine 52
S 25		M 25		V 25		D 25		M 25		V 25	
D 26		M 26	Semaine 35	S 26		L 26		J 26	Semaine 48	S 26	
L 27		J 27		D 27		M 27		V 27		D 27	
M 28		V 28		L 28		M 28		S 28		L 28	
M 29	Semaine 31	S 29		M 29	Semaine 40	J 29	Semaine 44	D 29		M 29	
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30	Semaine 53
V 31		L 31				S 31				J 31	

Dimanche

Jours fériés ou les camions ne collectent pas

Les collectes s'effectuent tous les jours **sauf** le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.
 Pour connaître le jour de rattrapage de ces 3 dates,
 n'hésitez pas à contacter le SICTOM au 04 70 64 23 80.

NOS CRÉATIONS

Des pots de fleurs, un peu de peinture et un pistolet à colle



Des palettes, de la peinture et une bonne dose de courage



Pour être informé en direct, retrouvez-nous sur Facebook

J'aime

LA RECETTE ASTUCIEUSE

POUR UTILISER DES FRUITS FLÉTRIS

ET DES RESTES DE GATEAUX SECS

Crumble aux fruits

Ingrédients :

- 6 pommes (ou fruit de votre choix)
- 170 g de biscuits secs type petit beurre
- 100 g de beurre à température ambiante
- 30 g de farine
- 1 cuillère à café de cannelle en poudre
- 90 g de cassonade
- 1/2 jus de citron



Préchauffer le four à 190°.

- Eplucher les pommes et les couper en petits morceaux.
- Les mélanger avec le jus de citron, la cannelle et 30 g de cassonade et étaler dans un plat allant au four.
- Emietter les biscuits, puis ajouter la farine et 60 g de cassonade et mélanger.
- Ajouter le beurre par morceau et mélanger du bout des doigts afin d'obtenir une pâte sablée.
- Recouvrir les pommes de ce mélange.
- Enfourner 20 à 25 minutes à 190° en surveillant.

Les gourmands peuvent accompagner ce crumble d'une boule de glace !

BON APPETIT !

